Troisième Année. — N° 232. *Bureau du Journal :* rue de la Mairie, 6. Mercredi, 29 Juillet 1863.

ON S'ABONNE :
à *Cahors*, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant *franco* un mandat sur a poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE TARN-ET-GARONNE :
Un an..... 16 fr
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISSANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS
ANNONCES, 25 centimes la ligne
RÉCLAMES, 50 centimes la ligne
Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal ru de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

CALENDRIER DU LOT.

DAT	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
2	Dim....	s. Alphonse.		● P. L. le 1, à 11 h. 39' du soir.
3	Lundi.	I. s. Etienne.	Cahors, Bagnac, Martel, Vigan.	☾ D. Q. le 8, à 2 h. 1' du soir.
4	Mardi..	s. Dominique.	Mauroux, Sonac, Frayssinet.	○ N. L. le 16, à 7 h. 46' du mat.
5	Mercr..	N. D. Neiges.	Moncléra, Puy-l'Évêque,,	☽ P. Q. le 24 à 10 h. 41' du mat.

L'abonné pour un an au *Journal du Lot* a droit a une inserttion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le *Journal du Lot*.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

DERN. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURRIERS.	DISTRIBUTION.
5 heures du matin..	Gramat, (Figeac Périgueux, Limoges).....	7 h. du m.
7 h. 30' du matin..	Paris, Bordeaux, Valence et le midi.....	6 h. 15 m. du s.
10 heures du soir....	Montauban, Caussade, Toulouse.	7 h. du m.
	Limogne (Lalbenque, Cajarc),.. Cazals, Gourdon..... Fumel, Castelnau-Mr, St-Géry..	6 h. 15 m. du s.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 29 Juillet 1863.

Par un sentiment de réserve que nos lecteurs apprécieront, nous nous sommes abstenu de les entretenir de la nouvelle qui, depuis quelques jours, est devenue l'objet des préoccupations, en quelque sorte exclusives, de la population de Cahors. Comme tout le monde, nous avions appris, à l'improviste, la retraite de M. le docteur Caviole ainsi que son remplacement par M. le comte Murat et, dans notre ignorance des circonstances qui avaient donné lieu à ce changement, nous nous étions mis en garde contre les versions, plus ou moins vraisemblables, qui étaient parvenues jusqu'à nous.

Mais, aujourd'hui, grâce à la publicité qui a été donnée à ces circonstances, par M. le Préfet, dans une séance récente de la commission municipale, grâce à la netteté du langage tenu par ce magistrat, ainsi que par notre honorable député, à toutes les personnes qui ont jugé à propos de les entretenir de cette grave question, il ne nous est plus permis d'en ignorer le moindre détail, et nous ne répondrions pas au sentiment public, si nous tardions, plus longtemps, à dire ce que nous savons et ce que nous pensons au sujet d'une crise qui, suivant les dispositions avec lesquelles la population cadurcienne saura l'aborder, peut engendrer pour elle beaucoup de bien ou beaucoup de mal.

Nos lecteurs savent depuis quand la ville de Cahors s'était trouvée placée, au point de vue de sa représentation, dans des conditions spéciales; ils savent à quelle occasion des dissentiments avaient surgi entre des hommes faits pour s'estimer et qui, jusqu'alors, avaient été unis, de fait comme d'intention, au plus grand bénéfice des affaires de la commune. Ils savent, aussi bien que nous, avec quel malaise la population de Cahors voyait ces divisions fâcheuses qui semblaient ne pas avoir de raison d'être, et combien les personnes sages et prévoyantes désiraient en voir arriver le terme.

Mais ce que nos lecteurs ne savent pas, et qu'il nous est possible de dire aujourd'hui, ce sont les sentiments pleins de libéralité, avec lesquels M. le Préfet du département avait eu occasion d'accueillir les instances pressantes, et réitérées, que des personnes considérables, appartenant aux différentes nuances d'opinions qui se trouvent dans un état plus apparent que réel d'antagonisme, lui avaient adressées en vue d'une solution qui pourrait répondre aux intérêts et aux désirs de la population.

En présence de semblables manifestations, offrant tous les caractères d'un dévoûment désintéressé à la prospérité de notre ville, mieux placé que qui que ce soit, par ses précédents, pour les accueillir sans avoir même l'air de prendre part à des divisions auxquelles il était complétement étranger, le premier Magistrat du département ne pouvait être retenu, dans son désir de satisfaire les aspirations cadurciennes, que par les difficultés que rencontrent toujours les solutions des questions administratives, quand elles sont compliquées par des questions de personnes.

Les choses étaient en cet état, quand tout-à-coup, sous l'influence irrésistible du résultat produit par l'élection du 31 mai dernier dans la ville de Cahors, résultat remarquable, en ce sens qu'il résumait, dans un vote unanime, les sentiments dévoués de notre population envers le Gouvernement et l'honorable député qui la représente, l'idée que le Gouvernement pourrait tirer parti du témoignage de dévouement que la population cadurcienne venait de lui donner, en vue de ramener notre chef-lieu à une situation plus normale et d'éviter de nouvelles luttes, prit naissance dans les esprits et s'y développa au point de rendre naturelle et facile une solution qui, peu de temps auparavant, aurait paru irréalisable.

Faire cesser les complications résultant des questions de personnes, répondre aux vœux de la population, faire sortir, en quelque sorte, pour elle, du scrutin auquel elle venait de se porter, avec un empressement unanime, cette occasion d'apaisement après laquelle elle soupirait, telles étaient les perspectives qui s'ouvraient, tout-à-coup, devant le premier Magistrat du département, et il faudrait ne pas connaître les sentiments libéraux qui l'animent, c'est-à-dire ne pas habiter Cahors, pour douter du bonheur avec lequel il les envisagea.

Ainsi donc, par le fait de la population elle-même dont les dispositions, manifestées par le scrutin du 31 mai, avaient engendré les circonstances qui venaient de se produire, c'était le Gouvernement qui semblait appelé à servir de trait d'union au milieu d'elle, et faut-il s'étonner qu'il ait fait appel au dévoûment d'un homme, étranger à toutes nos divisions, dont le désintéressement est au-dessus de tout soupçon, qui, par ses qualités personnelles, par le nom qu'il porte, par la position qu'il occupe auprès du Gouvernement Impérial, possédait à un degré éminent les aptitudes nécessaires à cette œuvre d'apaisement après l'accomplissement de laquelle devait s'ouvrir, pour la ville de Cahors, une ère de concorde et de prospérité.

Quant à nous, aujourd'hui que nous sommes en possession, à cet égard, de la vérité tout entière, nous nous faisons un devoir de la dire, et si nous éprouvons un sentiment c'est celui d'un étonnement mêlé d'une reconnaissance profonde pour un dévouement aussi désintéressé, aussi généreux, aux intérêts de notre cité. Alors que tant d'hommes, qui pourraient être utiles à leurs concitoyens, se tiennent si malheureusement à l'écart des affaires publiques, combien ne doit-on pas honorer ceux qui viennent y prendre part aux heures difficiles, sans arrière-pensée d'aucune sorte, et ne demandant pour toute récompense de leurs efforts que la satisfaction d'avoir fait quelque bien en remplissant un périlleux devoir.

Aussi, et bien que tous les détails que nous venons d'énoncer ne soient pas connus autant qu'ils mériteraient de l'être, ne sommes-nous pas surpris du mouvement qui s'est opéré dans les esprits et que nous nous plaisons à constater. En présence du Gouvernement qui, par l'organe d'une administration éminemment libérale, nous convie à la concorde et met fin à un état de choses exceptionnel, en présence d'un député, porteur de ce nom éclatant, entre tous, dont nos contrées sont si fières, et qui nous donne l'exemple du dévouement poussé jusqu'à l'abnégation, en présence du sentiment public que de petites discordes importunent, en présence surtout des intérêts du pays qui ont déjà souffert et auraient tout à souffrir de la continuation de ces discordes, quels sont les cœurs qui ne se sentiraient pas émus, quels sont les hommes qui voudraient accepter devant leurs concitoyens la responsabilité redoutable qui ferait peser, sur leur tête, le fait d'avoir apporté des obstacles à l'œuvre si profitable à laquelle nous sommes tous conviés? Entre la concorde et la prospérité d'une part, la discorde et la ruine de nos intérêts de l'autre, qui donc hésiterait parmi nous?

Telle est, dans toute sa portée, la question qui se pose en ce moment devant la population cadurcienne. N'avions-nous pas raison de dire, en commençant, que, suivant les dispositions avec lesquelles elle en abordera la solution, beaucoup de bien ou beaucoup de mal peuvent être produits?

Persuadés, quant à nous, que les questions bien posées sont près d'être bien résolues, nous avons pensé qu'il était de notre devoir de contribuer à éclairer nos concitoyens, et de les mettre à même de dénouer la crise, qui se prépare, en pleine et complète connaissance de cause.

Le Secrétaire de la rédaction,
LOUIS LAYTOU.

BULLETIN

Le projet de note du cabinet français, en réponse à la note russe, dit le *Pays*, est partie pour Londres et pour Vienne. Les communications entre les cours de France, d'Angleterre et d'Autriche, au sujet de la question polonaise, sont du reste très suivies et très cordiales; elles attestent une parfaite harmonie de vues et de sentiments sur la question. Le projet de réponse du cabinet de Vienne est également arrivé à Paris; on y attend d'un moment à

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
du 29 juillet 1863.

VINCENT

Roman historique.

IMITATION LIBRE DU SUÉDOIS
DE
RIDDERSTAD.

31

CHAPITRE IX.

LA CATASTROPHE.

(Suite.)

— Est-ce aussi la main de Vincent, monsieur le baron ?

— Ayez la bonté d'attendre un instant.

A mesure qu'il considérait la lettre, un sourire plein de finese se dessinait sur ses lèvres.

« Vous riez ?

— Ce farceur de Vincent, avec quelle adresse n'a-t-il pas imité mon écriture !

Il a contrefait votre écriture ? Bien ! Mais que dites-vous de cette lettre signée Vincent, mais écrite de votre main. »

Weissenbourg rit de nouveau.

« Fantaisie diplomatique, baron, rien de plus,

— Mais d'où vient que l'on ne vous rencontre nulle part ensemble, Vincent et vous ?

— Vraiment ? Cela n'est-il jamais arrivé ?

— En vous regardant bien, baron, quand vous croyez n'être pas observé, on trouve une ressemblance étonnante entre vous et Vincent.

La nature se permet de temps en temps ces sortes de jeux.

— On m'a présenté hier une bague de cornaline que je me rappelle avoir vue à son doigt comme au vôtre.

— Est-il possible ?

— Avant qu'on me la remît, Vincent la portait. Il a... ah ! pardonnez-moi, baron... tout comme lui... vous avez une verrue au même doigt.

— Votre vue est excellente, monsieur le baron.

— Encore une question, monsieur. J'ai reçu aujourd'hui une lettre d'Altenbourg. On vous y connaît.

— Vous croyez ?

— Désirez-vous savoir ce que mon correspondant dit de vous ?

— Pourquoi pas ? Il ne plaisante point, sans doute ?

— Bien au contraire. Il dit que vous et Vincent n'êtes qu'une seule et même personne, et que vous cachez sous le manteau de la diplomatie des desseins particuliers.

— C'est là ce que dit votre correspondant ?

— Voyez vous-même. Eh bien, monsieur, que dois-je croire ?

— Ce que vous voudrez, monsieur le baron.

Cette bague de cornaline que la princesse m'a remise venait de vous. Qui êtes-vous ? qui est la princesse Raszanowski ? D'où vous vient cette bague ? Que savez-vous de Wanja, monsieur ? Je soupçonne que tous ses fils se réunissent dans votre main. Expliquez-vous. »

Mademoiselle Rudenskold avait été conduite dans une pièce qui n'était séparée que par une mince cloison du salon où avait lieu cet entretien ; elle y assistait donc.

Au nom de Wanja, Weissenbourg avait tressailli et pris un air menaçant.

« Vous désirez donc réellement me connaître mieux ? dit-il à Armfelt.

— J'ai résolu de ne pas vous quitter avant d'y être parvenu, et je viens de vous arracher votre masque.

— Et pourtant vous ignorez qui je suis.

— Je ne vous quitterai pas que je ne le sache.

— Vous avez raison, d'autant plus que vous apprendrez en même temps qui vous êtes vous-même.

— Comment cela ?

— Vous rappelez-vous l'église des Bénédictins, à Cracovie ?

— Un peu.

— Il y a plus de vingt ans, un jeune homme y était debout, appuyé contre un pilier, tandis que l'on chantait les prières du matin.

— En effet. J'étais tout jeune alors. Les chants du culte catholique me ravissaient ; mais....

— Une femme vous ravissait plus encore.

— Il est vrai. Vous connaissez donc cette histoire ? Aussi, c'est que cette dame était d'une beauté, enchanteresse. »

Le ton chaleureux et tendre d'Armfelt fit pâlir mademoiselle Rudenskold, qui ne perdait pas un mot de cet entretien.

« Si vous connaissez Wanja, poursuivit-il, vous savez qu'on ne peut la voir sans l'aimer.

— Vous la vîtes, et...

— Elle perdit son gant en sortant de l'église. Je le relevai et le lui remis. Nos yeux se rencontrèrent...

— Vous eûtes bientôt fait sa connaissance ?

— Oui !

— Elle était mariée.

— C'est vrai.

— Son mari était absent. Elle viola ses serments, elle trahit son devoir.

— Elle m'aimait.

— Elle devint votre victime.

— Je l'aimais.

— Au milieu d'intrigues imaginées par...

— L'amour...

— N'importe, son mari fût trompé, et, daus un moment de désespoir, de haine et de démence, il se laissa entraîner à consentir au divorce. »

Armfelt ne détournait pas ses yeux de Weissenbourg. Il commençait à deviner qui il était.

« Bientôt la renommée lui apprit que sa jeune femme divorcée allait.... se marier. Cette nouvelle le frappa d'un coup terrible ; il l'aimait encore, il l'aimait plus que jamais. Malgré les ordres de son gouvernement, il quitta sa mission à l'étranger et retourna en Pologne. L'insensé ne savait pas ce qu'il faisait ; il oubliait qu'il n'avait plus de femme. »

Les yeux de Weissenbourg étincelaient. Il était près de suffoquer.

« Outre le déshonneur qui l'avait déjà frappé, à peine avait-il franchi la frontière de Pologne qu'il apprit un événement qui couvrait d'une honte ineffaçable la faible femme qu'il aimait, la famille dont elle avait repris le nom et lui-même, qui se sentait au fond du cœur l'unique soutien, l'unique ami de cette femme... »

Weissenburg était tout à fait, en ce moment, le sombre et sinistre Vincent.

« Le mariage devait être célébré. Déjà l'on était au soir fixé. Voulant cacher sa honte sous le masque d'une cérémonie publique, on avait choisi cette même église des Bénédictins où l'on s'était vu pour la première fois. Rien n'avait été épargné pour rendre la fête aussi solennelle que possible. Curieux comme toujours, le peuple accourait en foule pour voir,

La reproduction est interdite.

...ue qu'un ... Russie pour la ... explique par la proxi- ...ues de l'interruption des ...uer, par terre et par mer, le ter-...sse. En effet, à partir du 15 septembre, neige commence à tomber sur la frontière polonaise et la navigation dans la Baltique devient à peu près impraticable.

En attendant, les engagements deviennent de plus en plus fréquents en Pologne, et le télégraphe signale aujourd'hui plus de vingt rencontres entre les belligérants. Comme de coutume, les dépêches de Varsovie enregistrent les triomphes des Russes, tandis que les télégrammes de Cracovie et de Lemberg donnent la victoire aux forces insurrectionnelles. Cependant, l'énergie féroce que déploie Mourawieff, permet de conclure que l'insurrection gagne plutôt qu'elle ne perd du terrain. Une nouvelle ordonnance du gouvernement de Wilna, ordonne la confiscation des biens des fermiers qui seront absents de leur habitation, et qui sont devenus suspects à un titre quelconque. Ainsi s'affirme la politique des conservateurs moscovites.

Les tortures les plus sauvages continuent d'être appliqués aux prisonniers polonais. Le *Czas* du 15 juillet, rapporte qu'à Wilna, dans des cachots sales, pourris et obscurs, les moyens les plus affreux sont employés pour arracher des aveux aux prisonniers. Les anciennes inquisitions de Nicolas, la faim et les peines corporelles, sont rétablies dans toute leur rigueur. Plusieurs prisonniers : Korzon, photographe de Wilna; Bondzinski, propriétaire du district de Tzoki, et l'officier Peitsch sont devenus fous. Quelques heures seulement avant l'exécution on envoie un prêtre au prisonnier, harassé et à demi mort. Alors, au milieu du bruit des tambours et des fifres, escorté par de l'infanterie et de la cavalerie, on conduit le condamné sur la place de l'exécution. Un général, à cheval, commande le détachement, et la soldatesque n'épargne pas sur son parcours les injures au prisonnier et au peuple assemblé. Mais ce n'est pas tout. La lecture de la sentence dure une dizaine de minutes. Le prêtre donne sa bénédiction à la victime, et les bourreaux commencent leur œuvre.

Dans ce dernier moment de la vie, des tortures plus horribles que la mort attendent encore le condamné. On lui arrache ses vêtements, on lui lie les mains, on lui recouvre la tête d'une espèce de capuchon, il est ensuite attaché par la poitrine et par les pieds à un poteau. Douze carabines font feu à une dizaine de pas, la victime a penché la tête, mais bientôt elle la relève parce qu'elle n'est pas encore morte. Tous ceux qui ont été condamnés à être fusillés ont d'abord reçu des blessures dans le ventre. Ce n'est que quelques minutes après, lorsque la victime est couverte de sang et que les bourreaux se sont rassasiés de ce spectacle, que l'on recharge les armes et que l'on vise à la poitrine. Des tortures cent fois plus affreuses attendent celui qui est ...e à être pendu... qui se passe.

Le cabinet italien a envoyé une dépêche à St-Pétersbourg, pour obtenir la restitution des sujets italiens faits prisonniers en Pologne.

Cette démarche tendrait à prouver que le cabinet de Turin ne serait pas fâché de trouver l'occasion d'entrer dans la coalition formée contre la Russie. On n'oublie pas au-delà des Alpes combien l'expédition de Crimée a servi les intérêts de l'Italie.

Contrairement à une correspondance de Copenhague, prétendant que le jeune roi de Grèce subordonnait sont départ pour Athènes à une occupation mixte de cette capitale par les troupes anglaises et françaises, le *Courrier du Dimanche*, se dit autorisé à démentir cette nouvelle. Il assure en même temps que Georges Ier se rendra dans son royaume du 1er au 15 septembre et qu'il ne sera accompagné que du comte Sponeck comme conseiller intime.

Des nouvelles du Mexique, par voie de la Havane, apprennent que le peuple mexicain a à dû voter, le 28 juin, sur un plébiscite pour décider la forme de gouvernement.

Le même soir, devait avoir lieu un bal pour célébrer l'entrée des Français à Mexico.

Le maréchal Forey a nommé un triumvirat et un conseil d'Etat pour l'aider dans l'administration.

Le Journal la *France*, annonce que Juarez, ayant été abandonné par ses troupes, allait s'embarquer sur le *Pacifique* pour New-York.

Des troubles extrêmement graves ont éclaté à New-York depuis trois jours. Les émeutiers, dit une dépêche, sont encore maîtres de la partie supérieure de la ville ; ils ont brûlé plusieurs maisons et assassiné de nombreuses personnes, surtout des nègres. Les troupes ont employé le canon contre les émeutiers.

Des forces militaires considérables ont été appelées de Baltimore. — Le gouverneur de New-York a suspendu la conscription.

Les républicains accusent les anti-abolitionnistes d'avoir provoqué ces troubles. — Les fédéraux ont occupé l'île Morris, moins le fort Wagner. Charleston est sérieusement menacé.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Rzescou (Gallicie), 27 juilllet.

Une véritable bataille rangée a eu lieu le 24 juillet à Krasnyslaw, entre plusieurs détachements d'insurgés et les russes, sous le commandement du général Chrustew. La victoire des polonais a été complète; les Russes, complétement débandés, ont perdu 700 hommes.

Cette victoire a produit un immense effet dans le palatinat de Lublin.

Londres, 27 juillet.

Le *Morning-Post* dit que le gouvernement national polonais accepte la médiation des puissances et consent à la suspension des hostilités, à condition que l'armistice sera étendu à toutes les provinces polonaises où l'insurrection a éclaté.

Le même journal croit que la question de la guerre est encore éloignée et ne serait même pas soulevée, ... Lord Redcliffe blâme la cession des îles Ioniennes.

Lord Russell défend la politique du Gouvernement.

Lord Derby dit que la cession des îles Ioniennes a affaibli l'Angleterre.

La garantie des îles Ioniennes par l'Angleterre a des inconvénients.

Le roi de Grèce établira difficilement un gouvernement constitutionnel.

Le bruit court, et nous le reproduisons sous toute réserve, que la maréchal Canrobert va être chargé d'une mission pour Stockholm. Ce qui a, peut-être donné naissance à ce bruit, ou du moins a pu contribuer à l'accréditer, c'est que le maréchal Canrobert a reçu en 1855, lors de la guerre de Crimée, une mission pour la même cour.

L. Legault.

D'après le *Mémorial diplomatique*, dit le *Temps*, les trois cours auraient rédigé une réponse unique, et posé « un programme commun, comme un *minimum* inaltérable et immuable. » — Cet ultimatum, à peine déguisé, donnera-t-il à penser au cabinet de St-Pétersbourg, et l'engagera-t-il à se montrer plus conciliant ? Et, en admettant qu'il obtienne ces résultats espérés, toute éventualité de guerre disparaîtra-t-elle ? Nous en doutons fort.

Le recrutement de 300,000 hommes, ordonné par le gouvernement russe, ne doit recevoir son effet qu'au mois de novembre. La diplomatie russe fait valoir cette circonstance, comme enlevant à cette mesure la signification offensive qu'on lui attribue. (id.)

Depuis la déportation de l'archevêque Felinski, à Jaroslaw, le gouvernement russe continue à persécuter le clergé, dans lequel il voit un des principaux instigateurs de l'insurrection. On prévoit que le coadjuteur Rzewuski, qui a remplacé l'évêque dans ses fonctions, sera prochainement arrêté et transporté à l'intérieur de la Russie. Le deuil qu'il a ordonné, à la suite de l'enlèvement de M. Felinski, a particulièrement vexé les autorités russes, et, depuis ce jour où cet ordre a été mis à exécution, il y a eu de nombreuses arrestations d'ecclésiastiques. (id.)

En un seul jour, le 14 juillet, 23 prêtres, venant de diverses parties du royaume, ont été amenés à Varsovie et enfermés dans la citadelle. A Varsovie même, plusieurs membres du chapitre, ainsi que des prêtres du clergé régulier et séculier, ont été jetés en prison. Le couvent des pères de la Trinité a été entouré par la police, le 13 juillet, et tous les conventuels ont été conduits à la citadelle. Ils sont accusés d'avoir donné la consécration religieuse aux ordres du gouvernement national.

La pétition de Langiewitz, qui demande sa mise en liberté, et la permission de se retirer en Suisse, n'est pas favorablement accueillie par le gouvernement autrichien. Deux ministres se sont prononcés contre, dans la séance, du comité des pétitions. Ce dernier n'a, du reste, pas encore présenté son rapport. (id.)

Un premier convoi d'officiers mexicains est arrivé à Brest. Des mesures sont prises pour interner ces prisonniers dans des villes de l'intérieur. On désigne, à cet effet, Bourges et Orléans. (id.)

Pour extrait : A. LAYTOU.

LE CONSTITUTIONNEL.

Les réponses d... c... à la France et à l'A... abinet de St-Pétersbourg connues de tout ... Angleterre sont maintenant l'Autriche, dor... le monde, et la réponse à l'analyse et ... t le télégraphe nous a transmis à Vienne, qui est publiée aujourd'hui même s'est pr... ne modifiera en rien l'impression qui s'est produite depuis deux jours, et qui est loin d'... être favorable, disons-le, à la nouvelle poli... tique du gouvernement russe.

Le langage de la Russie, il y a deux mois, avait fait augurer mieux. Quand le prince Gortschakoff disait, dans sa première réponse à la première note de la France :

« Notre auguste maître admet le juste intérêt que les puissances limitrophes et celles
» qui ont concouru à régler le sort de l'Europe doivent naturellement vouer à toutes les
» complications qui pourraient tendre à le
» troubler, » c'était le contraire d'une fin de non recevoir qu'exprimait le vice chancelier de l'empire russe ; car c'était la reconnaissance formelle du droit au nom duquel les trois puissances venaient prendre la parole. La Russie, tout en faisant des réserves qui étaient parfaitement légitimes, rendait alors justice à la haute pensée d'ordre européen et aux sentiments désintéressés qui inspiraient la France, l'Autriche et l'Angleterre, elle faisait preuve de modération et de sagesse, et ne cherchait pas un faux-fuyant dans des subtilités et des sophismes.

Que s'est-il passé depuis ? Des flots de sang ont coulé, mais les principes sont restés les mêmes. Les trois grandes puissances n'ont changé ni de sentiment, ni de pensée, ni de langage. Elles n'ont fait que formuler en propositions ce qui était contenu dans leurs premières notes, elles n'ont pas plus séparé qu'auparavant leurs sympathies pour une nation héroïque et malheureuse de leur estime pour un grand gouvernement. Les trois puissances sont restées ce qu'elles étaient, ce qu'elles devaient être. La Russie seule a changé, et les dépêches du prince Gortschakoff déplacent évidemment le terrain.

Ce qui nous frappe le plus, en effet, dans ces dépêches, c'est qu'au lieu d'accepter comme un moyen de solution la démarche si désintéressée et si loyale de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre, on montre, — d'une façon indirecte, il est vrai,— dans l'action diplomatique des trois puissances, *le plus puissant mobile de l'insurrection*. Ce seraient les sympathies du dehors ... qui mettraient la Pologne en feu ! La politique de la Russie, pendant ciquante ans, n'y serait pour rien. Mais si le prince Gortschakoff dit vrai, nous ne connaissons pas de meilleur argument en faveur d'une solution définitive de la question de Pologne ; car les sympathies de toute l'Europe libérale pour une noble et infortunée nation datent de loin et ne s'éteindront pas de sitôt !

S. Exc. le prince Gortschakoff semble croire que les partis révolutionnaires seuls, en Europe, s'intéressent à la Pologne ; nous prendrons la liberté de lui rappeler que les cabinets, les parlements, les chefs de la politique et de la religion, les principaux organes de l'opinion publique, qui, en toute occasion, manifestent un si vif et si profond intérêt pour la cause polonaise, sont autre chose que la révolution : A proprement parler, c'est l'Europe elle-même.

Le vice-chancelier du gouvernement russe nous paraît également s'éloigner de la vérité et ne pas moins se tromper sur l'agitation inté-

---

pour admirer. Il était convenu que les cortèges des mariés entreraient chacun par un côté du temple et se rencontreraient à l'autel. L'église était remplie de spectateurs. Quand l'heure sonna et que les portes s'ouvrirent, le cortège de la fiancée entra au son des cloches et des chants religieux. Mais quel effroi la saisit lorsqu'en arrivant à l'hôtel, elle n'y trouva point de fiancé ! Elle l'attendit en vain un quart d'heure dans les plus horribles angoisses ; enfin on l'emporta plus morte que vivante.

Armfelt baissa la tête.

« Elle avait trahi son époux, et elle se voyait à son tour trahie par celui qui l'avait déshonorée. Son existence devenait tout à coup une honte éternelle. Comprenez-vous, baron, ce que c'est qu'une pareille honte ?

— Je le comprends....

— Plus de vingt ans elle a balancé entre l'amour et la haine. »

Armfelt porta la main sur sa poitrine, comme pour imposer silence aux reproches d'un cœur agité.

« Plus de vingt ans son unique appui, son unique protecteur, son mari trompé a maudi celui qui a empoisonné son existence. »

Armfelt leva les yeux.

« Et pourtant il ne s'est pas vengé ! dit-il lentement.

— Non, mais il a sans cesse attendu l'instant de la vengeance.

— Attendu ?

— La femme séduite est devenu mère....

— Mon Dieu !

— Mère d'un fils.

— Qui vit ?

Qui a grandi et qui est devenu un homme, monsieur, un vengeur né. C'est lui que nous avons attendu.

— Silence, je vous en supplie !

— Comprenez-vous à présent qui je suis, monsieur le baron ?

— Et Weissenbourg et Vincent ?

— Double masque, monsieur, double mensonge, si vous voulez. Il faut savoir tromper les hommes, n'est-ce pas, baron, pour exécuter ses plans ?

— Vous m'offensez.

— Deux mensonges... ou, plus exactement peut-être, deux voies, l'une pour l'homme du monde, l'autre pour la haine secrète...

— Ah !

— Deux bras, monsieur le baron, l'un appartenant au diplomate, et toujours prêt à exécuter quelque tour habile, l'autre appartenant au vengeur et toujours armé d'un poignard. »

Armfelt était profondément ému, moins peut-être des paroles de Vincent que de ses propres pensées. Wanja, l'enchanteresse qui l'avait ravi lorsqu'il était encore un jeune homme, avait été le plus beau rêve, le premier charme de son cœur, le premier objet de son amour. Il n'entendait les menaces de Vincent que comme le bruit d'un tonnerre lointain, tandis que son âme s'enivrait des délices du souvenir, et que l'image de Wanja rayonnait à ses yeux sous les couleurs les plus séduisantes. Son cœur l'avait oubliée vingt ans, et elle y rentrait en triomphe. Il la voyait sourire et rougir; il l'entendait prier et soupirer ; il la sentait aimer et souffrir... et, lui aussi, il souriait et rougissait, il aimait et souffrait.

« Wanja, dit-il enfin, fut une seconde Juliette, et moi un second Roméo. Je la vis, et je l'aimai ; je l'aimai, et je voulus vivre et mourir pour elle. Notre amour fut une ivresse ; notre ivresse, une volupté divine. Le jour était venu où des liens sacrés allaient nous unir à jamais ; une joie solennelle remplissait mon âme, mon cœur débordait de félicité. Je me jetai, tout entier aux rêves de mon imagination, dans la voiture qui devait me conduire à l'église des Bénédictins. Toutes mes pensées étaient à mon bonheur, et le temps fuyait à mon insu. Je me croyais bercé sur un nuage d'or, au milieu d'un ciel étincelant d'étoiles. Quand la voiture s'arrêta, je m'élançai à terre pour courir à l'autel ; mais jugez de mon effroi, lorsque je me vis loin de la ville et entouré de personnes étrangères qui me retinrent de force.

— Il fallait périr plutôt que de céder.

— Dans la lutte qui s'engagea, je reçus un coup d'épée qui me força de garder le lit. Et, à mon retour à Cracovie, Wanja avait disparu.

— Expliquez-vous mieux, monsieur le baron.

— J'étais jeune, et je voyageais sous la surveillance de Sprengtporten, qui, ayant découvert mon dessein, corrompit le cocher.

— Et vous lui avez pardonné ?

— Pardonner un crime ? Jamais. En ce moment encore je bous de colère au souvenir de cette violence. »

Tous deux gardèrent le silence un instant.

« Mais Wanja.... continua-t-il, ah ! où est-elle, la malheureuse, la ravissante Wanja ? »

Les yeux d'Armfelt et de Weissenbourg se rencontrèrent. Deux éclairs d'amour se croisèrent dans ces regards.

Vincent comprenait que l'inclination d'Armfelt s'était réveillée, et il tremblait de crainte et de fureur. Il s'était proposé de faire ressusciter Wanja, comme un esprit vengeur, après vingt ans de disparition ; mais il prévoyait maintenant que la promesse de l'infortunée ne tiendrait pas contre la tendresse d'Armfelt. Elle, qui l'avait aimé alors même qu'elle se croyait trahie, combien ne l'aimerait-elle pas davantage encore en apprenant qu'il possédait toujours son cœur !

Armfelt poursuivit :

« Mon cœur bat comme la première fois que je la vis. Je me rappelle encore ces joues qui semblaient une production du pinceau de Raphaël, ces yeux rayonnants d'une rêverie passionnée, et ces lèvres purpurines où souriait l'amour.... »

La fureur de Weissenbourg avait fait place à un sourire froid.

« Fou ! murmura-t-il à part soi, tu oublies que vingt ans se sont écoulés depuis ! »

Ce changement dans l'expression de sa physionomie n'échappa point à son interlocuteur.

« Vous êtes embarassé et troublé, dit Armfelt ; je vous comprends... Elle est ici... vous ne pouvez le cacher.... Où est-elle ? Permettez que je la voie.

— Suivez-moi ! »

Lorsqu'ils entrèrent dans la chambre de la princesse, elle était devant un tableau caché par des rideaux de soie dans la même attitude où Doring l'avait trouvée, et le visage dans ses mains. Weissenbourg écarta les rideaux.

« Connaissez-vous sce portrait ? » demanda-t-il?

Puis s'adressant à la dame :

« Wanja, levez les yeux : le voici ! »

Armfelt ouvrit les bras ; Wanja laissa tomber ses mains et découvrit son visage, pâle comme le marbre, froid et décharné. Armfelt recula effrayé.

« La princese Raszanowsky ! s'écria-t-il.

— Armfelt ! » répondit-elle.

— Impossible ! vous n'êtes pas Wanja, vous n'êtes pas la gaie, la séduisante, la fraiche Wanja !... Non, vous êtes la Mort ! Mais où est votre fils...? Je veux le voir... c'est aussi le mien. »

Wanja semblait pétrifiée.

« Vous souvenez-vous, demanda Vincent, d'un moment où Wanja doutait de la sincérité de vos serments d'amour. Elle n'était pas encore séparée de moi, et elle redoutait l'avenir avec raison. Vous lui remîtes alors une bague.

— Celle que m'a présentée la princesse Sophie-Albertine.

La suite au prochain numéro.

rieure que sur les influences du dehors. Son Exc., qui confond l'Europe avec la révolution, confond également l'insurrection polonaise avec un parti et ne veut pas admettre ce qu'un demi-siècle de protestations et de soulèvements périodiques a démontré de la manière la plus éclatante et la plus douloureuse, c'est-à-dire qu'en Pologne tout le monde est Polonais.

Passant à un autre ordre d'idées, le prince Gortschakoff n'est pas plus heureux dans ses explications, ni plus logique. En affirmant que, tant que l'insurrection ne sera pas soumise, « il serait illusoire de compter sur l'ef- » ficacité des réformes pour pacifier morale- » ment le royaume de Pologne, » le premier ministre de la Russie tourne évidemment dans un cercle ; il souhaite l'effet en écartant la cause, et il s'éloigne de plus en plus de ce que les trois puissances attendaient de la générosité du czar. La grandeur d'âme pourtant a toujours été une bonne politique.

On ne nous persuadera jamais que se rendre aux vœux légitimes d'un peuple, et arrêter l'effusion du sang, n'eût pas été le commencement d'une pacification morale ! Nous regrettons profondément que le gouvernement russe ne se soit pas associé à de tels sentiments. La question aurait fait un grand pas vers sa solution : elle eût été ainsi « soustraite » au jugement de la force qui peut la trancher » encore une fois sans la résoudre. » Nous regrettons que le cabinet de St-Pétersbourg n'ait pas plus favorablement écouté ses nobles et sages paroles :

« Si les cabinets en s'adressant à la Russie, disait M. Drouyn de Lhuys dans sa dépêche, obéissent à des motifs d'intérêt général, les considérations d'humanité ont leur part dans le sentiment qui le guide. La Pologne présente en ce moment un douloureux spectacle. A mesure que la lutte se prolonge, l'animosité et les ressentiments réciproques la rendent de plus en plus sanglante. C'est assurément le vœu de la cour de Russie de voir cesser des hostilités qui portent la désolation et le deuil dans les anciennes provinces polonaises comme dans le royaume. La continuation de ces calamités pendant les négociations pourrait irriter un débat qui doit demeurer calme si l'on veut qu'il soit utile. Il y aurait donc lieu de pourvoir à une pacification provisoire fondée sur le maintien du *statu quo* militaire, qu'il appartiendrait à l'empereur de Russie de promulguer, et que les Polonais devraient, de leur côté, observer sous leur propre responsabilité. »

La proclamation de cet armistice aurait été acceptée par l'Europe, par le monde entier, avec joie et reconnaissance. Le prince Gortschakoff conteste la valeur pratique de cette combinaison. Il dit que le gouvernement français n'éprouverait pas moins de difficultés que le gouvernement russe à en préciser le caractère, la portée et le mode d'exécution. C'est là une erreur : le gouvernement français n'éprouverait aucun embarras à pratiquer les conseils qu'il donne. Ce qui paraît plus pratique aux yeux du prince Gortschakoff l'est beaucoup moins au fond ; car, n'admettre de transaction qu'après la soumission des insurgés, c'est résoudre la question par la question, c'est-à-dire ne rien résoudre du tout.

Nous ne nous arrêterons pas aujourd'hui à la partie spécialement diplomatique des réponses du cabinet de St-Pétersbourg,

Ajoutons un mot seulement : si la réponse de la Russie n'est pas plus satisfaisante, il faut le regretter, mais il ne faut ni s'en alarmer, ni s'en irriter. Il ne faut pas surtout, comme certaines feuilles qui se trompent d'époque, pousser à l'excitation. Le gouvernement de l'Empereur n'a pas plus besoin d'être excité que d'être contenu : sa sagesse le garantit des précipitations, comme son patriotisme le préserve des défaillances,

P. Limayrac.

On lit dans le même journal :

Quand nous avons démontré que, dans les réponses aux trois puissances, le gouvernement russe se trompait complètement sur la nature des sympathies que la Pologne excite en Europe, et, par contre, sur les causes de ces insurrections que la force n'étouffe que momentanément et qui renaissent toujours, nous n'avons pas trouvé un contradicteur. De telles assertions avaient le caractère de l'évidence. Au prince Gortchakoff, qui prétendait que les partis révolutionnaires seuls s'intéressaient en Europe à la cause polonaise, nous avons opposé l'unanimité si décisive des manifestations politiques, religieuses, populaires, dont le souvenir est présent à toutes les mémoires. Au prince Gortchakoff, qui prétendait que l'insurrection polonaise n'est que le fait d'une minorité, nous avons opposé l'histoire de la Pologne depuis un demi-siècle, et les résistances périodiques d'une nation que toute la puissance de la Russie, parvient à peine à dompter.

L'autre partie de l'argumentation des réponses russes, celle que nous avions réservée, n'est pas plus difficile à réfuter et ne soulèvera pas plus de contradiction. La logique n'est pas ici moins en défaut. Quelle est la manière de raisonner du prince Gortchakoff et comment s'y prend-il pour repousser la proposition d'une conférence entre les puissances signataires de l'acte général de Vienne ?

Son Excellence reconnaît d'abord, et il était impossible qu'il en fût autrement, le droit pour les puissances signataires « d'interpréter les » termes de la transaction à laquelle elles ont » concouru. » Mais, aussitôt après, elle affirme que « l'appel d'une conférance dépasserait » de beaucoup les bornes de ce droit d'inter- » prétation. »

Qu'est-ce à dire ? Si les puissances ont le droit d'interpréter, elles ont le droit de se réunir en conférence pour exercer ce droit d'interprétation, et la Russie, en repoussant cette proposition de conférence, se place au-dessus des traités, au-dessus de l'esprit des traités, au-dessus même de la lettre.

Sur quelle raison est basé le refus de la Russie ? Sur la distinction établie, au congrès de Vienne, entre les questions d'un intérêt général et les questions d'administration intérieure « qui sont du domaine exclusif des Etats » souverains limitrophes. »

Or, nous le demandons, à quelle époque, à quel moment, la question polonaise a-t-elle été plus qu'aujourd'hui une question d'intérêt général, une question d'ordre européen ?

Ne voyons-nous pas, en 1863, se renouveler ce qui s'était produit en 1831 ? N'avons-nous pas sous les yeux ce trouble profond que l'insurrection de Pologne fit naître alors sur le continent et en Angleterre ? C'est que la Pologne ne peut se soulever sans que l'Europe en soit profondément émue, sans que les gouvernements s'inquiètent, sans que les peuples s'agitent.

Voilà ce qui est incontestable, et quand le prince Gortchakoff met de côté si facilement la question d'intérêt général pour s'attacher aux détails particuliers et administratifs, S. Exc. fait trop bon marché de ce qui préoccupe à si bon droit la France, l'Autriche, l'Angleterre, et les autres puissances qui ont si spontanément adhéré à la politique des trois cabinets.

Que devient dès lors le principal argument du prince Gortchakoff ? Devant l'attitude des cabinets, et devant l'émotion universelle, cet argument disparaît et ne supporte pas l'examen. Et, chose singulière, il n'a pas plus de valeur, même en admettant la distinction dont se prévaut la note russe.

Ainsi, comme nous le disions, le cabinet de Saint-Pétersbourg se place même au-dessus de la lettre des traités, et dans les motifs développés par le prince Gortchakoff, pour ne pas accepter la conférence proposée par les cabinets de Vienne, de Paris et de Londres, il n'y en a pas un seul, nous le disons à regret, qui soit réellement sérieux.

Quant au projet de conférence à trois, substitué par la Russie et la proposition de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre, nous ne le discuterons pas : c'est là un projet tout-à-fait illusoire ; car il est difficile de penser que la Russie ait été si inexactement informée des intentions de l'Autriche qu'elle ait pu douter un instant de l'énergique et ferme refus qui l'attendait à Vienne.

Après toutes ces fausses allégations et tous ces faux raisonnements entassés dans les réponses russes, faut-il s'étonner de la fâcheuse impression qu'elles ont produite dans toute l'Europe et qui doit être aujourd'hui connue à Saint-Pétersbourg ?

Paulin Limayrac.

Chronique locale.

Par décret en date du 16 juillet 1863, rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, M. le comte JOACHIM MURAT a été nommé maire de Cahors.

Le même décret nomme MM. Hébrard (Eugène) et Cabanès (Théodore), adjoints au maire de Gourdon.

Le *Moniteur* publie un rapport du dernier ministre de l'intérieur, M. le comte de Persigny, sur les chemins vicinaux. Il résulte de ce rapport, trop long pour être reproduit, que les chemins de grande communication sont presque terminés, et que les chemins d'intérêt commun seront achevés en peu d'années. Il reste sans doute beaucoup à faire pour mener à bonne fin le réseau des chemins ordinaires ; mais il y a lieu d'espérer, comme M. de Persigny le fait remarquer, que, grâce à de suffisantes allocations, les plus pauvres communes, comme les plus riches, seront, sous le règne de Napoléon III, dotées de voies de communication qui sont le véritable élément de la prospérité des campagnes.

On parle d'un projet de loi qui s'élabore au ministère des finances, et qui aurait pour but de modifier les droits de mutation après décès. Ces droits, d'après les projets, seraient prélevés sur la *valeur venale*, au lieu de l'être sur la valeur basée sur le revenu.

Le *Moniteur* contient une circulaire de M. Boudet, ministre de l'intérieur, en date du 24 juillet, adressée aux préfets, concernant l'ouverture de la chasse dans les trois zônes des départements de l'Empire. Pour les 1re et 3e zônes l'ouverture aura lieu le 14 août et 12 septembre ; pour la 2e zône le 29 août.

Par décision de M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, M. Duportail, élève ingénieur des ponts et chaussées, est appelé à remplir à Villeneuve les fonctions d'ingénieur ordinaire au service de la navigation du Lot.

Le *Charentais* d'Angoulême publie la note suivante :

« Plusieurs préfets ont adressé à MM. les maires de leurs départements une circulaire expliquant que le décret du 22 juin dernier ne concerne que les actes du gouvernement, décrets ou ordonnances portant réglementation du commerce de la boulangerie dans certaines villes et communes, et les actes de l'autorité municipale, arrêtés ou règlements soumettant ce commerce à des conditions particulières et locales, contenant des dispositions autres que celles qui sont relatives à la salubrité et à la fidélité du débit du pain mis en vente.

» Il ne concerne pas le droit conféré à MM. les maires par la loi de 1791, de fixer la taxe du pain dans les communes, cette disposition de la loi ne pouvant être abrogée que par un acte émané du Corps législatif. MM. les maires peuvent donc continuer, s'ils le jugent à propos, de fixer, soit officiellement, soit officieusement, la taxe du pain dans leurs communes, comme ils l'ont fait jusqu'à ce jour ; ils auront également à veiller avec soin à ce que le pain soit de bonne qualité et ait autant que possible, le poids pour lequel il est vendu. »

Avant-hier, 24 du courant, MM. les ingénieurs de la Compagnie et du contrôle ont vérifié de nouveau et définitivement accepté la ligne de Périgueux à Agen. Par suite, la voie sera livrée le 1er août prochain au transport des marchandises. Les trains des voyageurs ne commenceront que le 3.

(Journal de Lot-et-Garonne).

THÉATRE DE CAHORS.

Dimanche dernier, les portes du théâtre étaient ouvertes. Un grand concert était donné par des artistes étrangers.

Hâtons-nous de le dire. l'empressement du public ne s'est pas montré au niveau des circonstances. Serait-ce raison de température ? serait-ce indifférence ? Nous l'ignorons. Cependant, nous n'hésiterons pas à le dire, il est affligeant de voir combien peu l'hospitalité se pratique, chez nous, à l'avantage des personnes que le talent recommande. Pour des artistes dont le nom est ignoré, nous le comprendrions encore : on a l'excuse des surprises peu flatteuses ; — mais alors qu'il s'agit de noms dont la notoriété est *Européenne !*

Nous avons désigné M. Rémusat.

Au reste, les rares auditeurs qui s'étaient rendus à son appel, ont pu se convaincre que la renommée du flûtiste-compositeur était légitimement acquise. C'est une suavité de son, une légèreté et une précision dans le trait, un goût dans la manière de phraser, qui révèlent aussitôt l'habile et le grand artiste. Il ne nous en coûterait pas de proclamer Rémusat Dieu de l'Olympe ; et franchement, nous gémirions pour Appollon, Mercure, Pallas, Pan, inventeurs présumés de la flûte, si ces illustres patrons de l'art venaient aujourd'hui mesurer leur talent et leur instrument grossier, contre le talent et la flûte de cristal de Rémusat.

Nous le répétons, nous regrettons qu'une ovation n'ait point accueilli sa bienvenue et consacré, une fois de plus, son mérite distingué. Après tout, c'est regrettable pour l'artiste, mais c'est bien regrettable pour le public lui-même : il a perdu une bonne leçon de goût musical et une soirée d'agrément.

Sur le programme figuraient, en outre, les noms de deux artistes chanteurs et d'un musicien pianiste. M. Peirraud, doué d'une voix de baryton bien timbrée, a chanté quelques morceaux qui rendent témoignage de bons principes et de bonnes dispositions. Mlle Feuga, jeune et gracieuse cantatrice, possède une voix de mezzo-soprano puissante, capable de rendre d'utiles services sur une scène lyrique. Enfin, M. Matz, pianiste élève du conservatoire, a fait remarquer dans son jeu beaucoup de netteté et de vigueur. Il a dit avec *brio* un boléro de sa composition.

Que ces virtuoses reçoivent tous l'expression de nos remerciements. Nous espérons que leur adieu ne sera point définitif, et qu'ils nous retrouveront animés de dispositions meilleures pour des artistes cosmopolites. Que signifierait le mot Progrès !

M. Bach (Alcide), de Concots (Lot), a obtenu, à l'unanimité, le premier prix de chant au Conservatoire de Paris.

M. Bach est un ténor, il a chanté avec une grande légèreté et une véritable correction, la cavatine de la Dame Blanche : *Viens gentille dame*. Sa voix est jolie et facile. Il a produit un grand effet sur l'auditoire, et la proclamation de son succès a été accueillie par les plus sympathiques bravos.—Voici comment M Nestor Roqueplan apprécie le talent de notre compatriote : « Le premier prix, M. Bach, élève de M. Grosset, a chanté l'air du second acte de la Dame Blanche : *Viens, gentille dame*, comme on ne l'a guère entendu chanter depuis longtemps : — Voix franche, souple, passant avec facilité des notes de poitrine aux notes de tête,

---

Lundi dernier la Société des Menuisiers-Serruriers se réunissait dans une des salles de la mairie de Cahors, pour procéder à la réélection de son président et à la nouvelle formation du bureau. Les sociétaires voulaient maintenir par acclamation M. Nuéjouls, ancien président, dans ses délicates fonctions, lorsque cet honorable citoyen leur observa qu'en tout, il fallait agir légalement, et que dans cette circonstance on outre-passait l'esprit du règlement ; qu'il verrait, du reste, avec bonheur, confier à un autre membre de la Société cette charge honorifique. — M. Grand, vice-président, parla dans le même sens. — Le scrutin s'ouvrit, et MM. Nuéjouls et Grand furent maintenus à l'unanimité dans leur grade.

M. Nuéjouls profita de cette occasion pour faire entendre des paroles intelligentes et d'à-propos aux ouvriers réunis. Paroles qui portent toujours leur fruit, lorsquelles sont écoutées par des citoyens amis de l'ordre et du progrès.

Un banquet fraternel a terminé cette assemblée de famille.

Notre rivière fait tous les jours des victimes. Samedi dernier, vers les 8 heures du soir, un enfant de 12 ans se noyait au-dessous du moulin du Périé. Son cadavre n'a été trouvé que le lendemain matin.

On nous écrit de Cazals, le 27 juillet :

Le canton de Cazals vient de perdre un de ses meilleurs citoyens. Ce matin, une foule composée de l'élite du pays et de toutes les classes de la population rurale, accompagnait à sa dernière demeure les restes de M. Calmeilles, médecin, ancien membre du conseil d'arrondissement, commandant de la garde nationale, et témoignait par son attitude, tous les regrets qu'inspire la perte de cet homme de bien.

Il n'est, en effet, ni une commune, ni une famille du canton, qui, dans la longue carrière de M. Calmeilles n'aient eu à apprécier son dévouement à la chose publique, à ses devoirs de médecin, ou même aux affections de famille.

M. Calmeilles avait un de ces esprits droits et prime-sautiers qui savent comprendre tout le génie d'une époque, et, chose bien rare, en faire l'application au milieu dans lequel ils se trouvent, quelque infime qu'il soit.

Ainsi dès ses débuts dans la carrière médicale, devançant une institution qui plus tard devait appartenir à l'Etat, il s'attacha avec une ardeur infatigable à la propagation de la vaccine, que repoussaient alors les préjugés populaires ; et depuis, il a été plus d'une fois facile d'apprécier dans le pays les heureux résultats de ce zèle méconnu.

Il appliquait surtout ses connaissances médicales à propager, jusque dans le dernier des hameaux, les moyens hygiéniques à bon marché, à diriger les habitants dans leurs constructions d'habitation ou d'exploitation.

En agriculture, comme secrétaire du comice agricole, il rendit les plus grands services et contribua, par tous les moyens, à la propagation des prairies artificielles, à la bonne éducat on des bestiaux et à une foule d'améliorations qu'il eut le bonheur de voir produire des résultats inespérés.

Enfin comme administrateur, il sut prendre l'initiative de presque tous les travaux utiles de la commune et du canton, dont la plupart s'accomplirent sous ses yeux.

Peu d'hommes ont, dans leur sphère, rempli d'une manière aussi complète la mission divine qui leur est départie en naissant.

Il est mort comme il avait vécu, plein de

courage, de lucidité dans son esprit et de persévérance dans ses idées.

M. Calmeilles a succombé à l'âge de 75 ans à une maladie résultant de sa très-vive sensibilité. Dix jours avant sa mort, il avait reçu le dernier souffle de sa belle-fille, et il expira lui-même hier, au moment où on mettait dans le cercueil son frère, victime aussi de cette immense et juste douleur de famille.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Faits divers.

On lit dans le *Moniteur* :

« Les travaux du palais de l'Exposition universelle et permanente, l'une des œuvres » les plus gigantesques de notre époque, que » l'on est en train d'élever sur les terrains » d'Auteuil, se poursuivent avec ardeur.

» Les quatre fractions qui forment les bas-» côtés de ce palais, à droite et à gauche de » la grande nef, sont montées jusqu'au pre-» mier étage ; chacun de ses côtés se subdivise » en cinq nefs parallèles, par six colonnes de » front, dont la dernière est engagée dans » l'œuvre. L'un des pavillons de la façade est » couronné de ses combles, et la porte princi-» pale est arrivée à naissance de l'archivolte. » On commence maintenant à monter la co-» lonnade de l'étage supérieur, après quoi l'on » posera les fermes qu'on est en train de trans-» porter des chantiers à fer sur le chantier de » construction. Ces fermes dont quelques-unes » ont 40 mètres de diamètre, se transportent à » bras d'hommes et par demi-section, ce qui » est vraiment curieux à voir ; qu'on se figure » cent vingt hommes portant une courbe de » métal du poids de 4 à 5,000 kilogrammes, » et la posant à pied d'œuvre avec une préci-» sion mathématique ! De pareilles manœuvres » ne peuvent se faire sans accident qu'au » moyen d'un ensemble parfait et d'une obéis-» sance absolue aux commandements du chef » d'équipe.

» Tandis que le gros œuvre de l'entrée prin-» cipale s'élève à vue d'œil, on dégrossit dans » un chantier provisoire les blocs de pierre qui » doivent en former les groupes décoratifs ; » l'exécution en est confiée à M. Georges » Clère. Celui du milieu, représentant l'Indus-» trie donnant la main aux arts et au com-» merce, aura 5 mètres de haut. L'Industrie y » est symbolisée par une femme ayant au front » la flamme du Génie et les ailes du Commer-» ce. Les Arts sont représentés par une femme » assise sur un chapiteau grec, ayant à ses pieds » une sculpture égyptienne et à ses côtés une » harpe. Le Commerce tient le caducée mytho-» logique et s'appuie sur un saule où est gravée » cette maxime : *Prudentia seculis superstes.*

» Le travail et la pensée forment deux autres » groupes qui doivent servir d'amortissement » aux pilastres latéraux : le Travail est repré-» senté par un homme vigoureux appuyé sur » un marteau, lequel s'appuie sur un enclume, » par un enfant qui fait manœuvrer un cric. A » droite du groupe, on lit cette devise : *Vires* » *viam faciunt.*

» L'emblême de la Pensée est une femme » montrant le ciel à un enfant qui écrit sur » des tablettes. La devise *Pars ultima cœlo* » explique le geste de cette femme. A sa gau-» che sont les instruments qui matérialisent » la pensée : une palette, des pinceaux et une » presse d'imprimerie ; les noms de Phidias, » d'Archimède, d'Eschyle, de Galilée et de » Salomon de Caus sont écrits sur une feuille » sortant de cette presse. Ces diverses compo-» sitions couronneront d'une façon magistrale » l'entrée du monument.

» Quant à la porte de sortie, elle sera déco-» rée par une alchivolte en céramique, œuvre » qui n'a d'analogue que la céramique de Lu-» ces della Robbia, qui décore la porte du » Dôme, à Florence.

» Au Nord-Ouest de ce palais gigantesque, » on est en train de bâtir la première annexe » dont le gros œuvre est à la hauteur de sou-» bassement. Cette annexe est elle-même de » proportions colossales ; elle est, dit-on, des-» tinée à l'exposition des machines. Plus tard, » d'autres annexes s'élèveront aussi de l'autre » côté du boulevard, sur l'emplacement des » usines à fer, et constitueront avec l'édifice » principal un groupe de monuments fantasti-» ques où l'industrie des deux mondes apporte-» ra toute ses merveilles. »

A dater du 27 de ce mois, une souscription publique est ouverte pour les obligations hypothécaires et les parts bénéficiaires et de propriété émises par la Société de L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET PERMANENTE. La création d'une exposition universelle et permanente est une des grandes idées de notre époque ; c'est une affaire appelée à donner d'immenses résultats sous tous les rapports et à laquelle chacun sera jaloux de s'associer, dans le but de concourir à une œuvre vraiment nationale tout en faisant soit un placement d'une solidité réelle, indiscutable, soit une spéculation offrant des avantages tout-à-fait exceptionnels.

Pour extrait : A. LAYTOU.

La délicieuse *Revalescière* Du Barry, de Londres, a opéré 60,000 guérisons sans médecine ni dérangement, des mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations, hémorrhoïdes, vents, nervosité, désordre du foie et de la muqueuse, acidité, pituite, nausées, vomissements, migraine, surdité, aigreurs, diarrhées, crampes, spasmes, insomnies, toux, asthmes, phthisies (consomption), dartres, éruptions, mélancolie, rhumatisme, goutte, épuisement, manque de fraîcheur et d'énergie. — Du Barry, 26, place Vendôme, Paris, et chez tous les premiers pharmaciens et épiciers de province.

SOCIÉTÉ CIVILE

De l'Exposition universelle et permanente.

La *Société civile de l'Exposition universelle et permanente* a l'honneur d'informer le public qu'à dater du 27 juillet 1863, une souscription est ouverte pour les obligations hypothécaires et pour les parts bénéficiaires et de propriété créées et émises en vertu des articles 9 et 12 des statuts.

La Société a pour objet indépendamment de la construction à Paris d'un palais destiné à recevoir en permanence les produits de l'industrie française et étrangère, la location des superficies intérieures de ce monument. Les superficies déjà louées presque en totalité par baux de *six années* se composent de

50,000 mètres loués à 30 fr. l'un.	1,500,000 fr.
25,000 — 50 fr. l'un.	1,250,000 fr.
Produit annuel.....	2,750,000 fr.
A déduire pour frais généraux et amortissement en capital et intérêts et primes des obligatiens.....	1,400,000 fr.
Produit net.....	1,350,000 fr.

90 pour cent de ladite somme de 1,350,000 fr. sont partagés entre les 1,000 parts bénéficiaires émises à 7,500 fr. l'une, ce qui donne un dividende ou intérêt annuel de 1,215 fr. par chaque part.

Ne sont pas compris dans cette évaluation :

1° La location de 100,000 mètres de surface pour les annonces industrielles et professionnelles ;

2° La perception d'un droit d'entrée pour certains jours ;

3° 15 pour cent de bénéfices de la Société des agences commerciales attribuées par traité spécial.

Ces différentes branches de revenu donneront encore un produit considérable.

Conditions et avantages de la souscription.

Obligations hypothécaires.

1° Les obligations créées par la SOCIÉTÉ DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET PERMANENTE sont au nombre de quinze mille. Elles constituent un emprunt de *sept millions cinq cent mille frans*, garanti par première hypothèque, qui, dans aucun cas, ne pourra être augmenté. Sur ces 15,000 obligations, 5,000 ont déjà été souscrites, et le versement en est intégralement effectué.

2° Ces obligations, émises à cinq cents francs, sont nominatives ou au porteur, au choix des preneurs. Les obligations nominatives se transmettent par voie de transfert ; celles au porteur, par la simple tradition du titre.

3° Elles produisent intérêt à *cinq pour cent l'an.* Cet intérêt est payable par semestre, les 1er mars et 1er septembre SANS AUCUNE RETENUE, à titre de frais ou impôts quelconques, à Paris dans les bureaux de l'administration, boulevard des Capucines, 35, et dans les départements, chez les banquiers spécialement chargés de recevoir les souscriptions.

4° Le versement des souscriptions s'effectue soit en une seule fois, soit par quart et de mois en mois, à partir du paiement du premier quart qui a lien en souscrivant.

5° Le prêteur qui opère son versement par quart n'en touche pas moins l'intérêt total sur 500 fr. montant de chaque obligation à partir de la date du paiement du premier quart.

S'il effectue en souscrivant les quatre versements mensuels, il reçoit immédiatement une bonification de 4 fr. par chaque titre de 500 fr.

6° L'amortissement des obligations désignées chaque année par voie de tirage au sort s'opère progressivement, *dans un délai de* 21 *ans.* Le premier tirage aura lieu en 1864. Les obligations émises à 500 fr. seront toutes remboursées à 625.

L'allocation de la prime de 125 fr., attribuée à chaque obligation, porte donc l'intérêt annuel à *six francs trente centimes.*

7° Les 15,000 obligations créées et émises sont dès à présent garanties par voie d'inscription hypothécaire sur les terrains, constructions, annexes et dépendances formant dans leur ensemble le Palais de l'Exposition universelle et permanente, et estimés au minimum à 15 *millions de francs.*

Cette inscription, consentie au profit de la Société de crédit, représentant l'universalité des obligations, a été enregistrée au deuxième bureau des hypothèques de la Seine, le 25 septembre 1862, vol. 635, n. 180.

Parts bénéficiaires et de propriété.

1° Les parts bénéficiaires créées en vertu des dispositions de l'article 12 des statuts sont au nombre de mille.

Elles sont émises au nombre de 500 et à 7,500 fr. l'une ; ces parts se fractionnent par dixièmes ; chaque dixième est émis à 750 francs.

2° Les parts et les dixièmes de part donnent un droit proportionnel dans 90 p. °/o des bénéfices de l'exploitation et dans la totalité de la propriété des meubles et immeubles de la Société, évalués au minimum à QUINZE MILLIONS.

3° Le dividende des bénéfices afférent à chaque part ou à chaque dixième de part est fixé par l'assemblée générale des titulaires de ces parts dans le mois de février de chaque année et il se paie le 15 mars suivant, à Paris, au siége social, 35, boulevard des Capucines, et dans les départements, chez les banquiers spécialement chargés de recevoir les souscriptions.

Il résulte, tant des locations déjà faites aux exposants et qui sont assurées par baux de six ans, que de celles restant à faire, que le dividende de chaque part entière ne sera pas moindre de 1,215 fr. et celui de chaque dixième de part de 121 fr. 50 c., soit un intérêt de SEIZE POUR CENT par an.

4° Les parts entières et leurs fractions par dixièmes sont nominatives ou au porteur au choix des preneurs.

5° Le versement des souscriptions pour les parts entières et pour les dixièmes de part s'effectue soit en une seule fois, soit par quart, et de mois en mois, à partir du premier paiement du premier quart, qui a lieu en souscrivant.

Le souscripteur qui effectue en souscrivant les quatre paiements mensuels reçoit immédiatement une bonification de 60 fr. pour chaque part entière, et de 6 fr par chaque dixième de part.

La souscription est ouverte chez les banquiers et chez les notaires et notamment à

Cahors,	MM. J. Cangardel et fils, banquiers.	
Figeac,	M. Liéven	id.
Gourdon,	M. Taillade	id.
St-Ceré,	M. Murat	id.
Souillac,	M. Firmin-Martine fils.	

On peut encore souscrire en adressant directement le montant de sa souscription en billets de banque ou en mandats sur Paris et *par lettres chargées*, à M. le Directeur général de l'Exposition universelle et permanente, 35, boulevard des Capucines, à Paris.

Le Prospectus du Parthénon de l'Histoire, orné de plusieurs magnifiques gravures, sera livré, gratis, à ceux de nos abonnés de la ville qui ne l'ont pas reçu. Nos abonnés du département sont priés de le faire prendre au bureau du Journal, ou bien, de joindre un timbre-poste de 10 centimes à leur demande.

L'abonnement à tous les Journaux se paie partout d'avance. — Les souscripteurs au JOURNAL DU LOT, dont l'abonnement est expiré, sont invités à nous en faire parvenir le montant. Il va être fait traite sur les retardataires. — *Les frais de recouvrement seront à leur charge.*

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

BAYLES JNE

A l'honneur de prévenir le public qu'on trouvera chez lui un bel assortiment de pince-nez, lunettes de myope et de presbite en verre, cristal, blancs, coloriés et fumés des meilleures fabriques de Paris ;

Baromètres, thermomètres, longues-vues, lorgnons, jumelles, lorgnettes, loupes, stéréoscopes, épreuves, pèze-liquides, articles d'arpenteurs, cannes, porte-monnaies, sacs-gibecières, etc.

1 TRAITÉ PRATIQUE COMPLET DES MALADIES
DES VOIES URINAIRES
et de toutes les infirmités qui s'y rattachent chez l'homme et chez la femme : *à l'usage des gens du monde.* — 9e édition : 1 volume de 900 pages, contenant l'anatomie et la physiologie de l'appareil uro-génital, avec la description et le traitement des maladies de vessie, rétrécissement, pierre, gravelle; illustré de
314 FIGURES D'ANATOMIE
par le docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli;
2° *Du même auteur :* D'UNE CAUSE PEU CONNUE
D'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ
suite d'abus précoces, d'excès ; précédé de considérations sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine. 2e édition, 1 volume de 600 pages, contenant la description de la maladie, du traitement et de l'hygiène, avec de nombreuses observations de guérison : impuissance, stérilité.
Prix de chaque ouvrage : 5 fr. et 6 fr. par la poste, sous double enveloppe; en mandat ou en timbres. Chez l'auteur, docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli; Masson, libraire, 26, rue de l'Ancienne-Comédie, et chez les principaux libraires.
A l'aide de l'un ou de l'autre de ces livres, tout malade peut se traiter lui-même et faire préparer les remèdes chez son pharmacien.

CASTANET
LITHOGRAPHE, A CAHORS
Billets de mariages, etc., etc.
Cartes de Visite

Librairie ecclésiastique, de piété et d'éducation
J.-U. CALMETTE, à Cahors
Portrait-carte photographié
De Monseigneur PESCHOUD, Évêque de Cahors.
— Prix : 1 Fr. — (ENVOI FRANCO) —
Albums photographiques, depuis 3 fr.

Le Temps
JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL ET LITTÉRAIRE
Le plus grand des Journaux de Paris
PARIS trois mois 13 fr.
DÉPARTEMENTS — — 16 fr.
Rédacteur en chef : A. NEFFTZER
ancien rédacteur en chef de la *Presse.*
Bureaux, 10, rue du Faubourg-Montmartre, **à Paris.**

A PRIX ÉGAL et à FORMAT PLUS GRAND, le *Temps* est le PLUS COMPLET et par conséquent le MOINS CHER de tous les journaux.

La politique du *Temps* est connue : elle est PROGRESSIVE et LIBÉRALE, sans nulle acceptation de parti, de secte ni de coterie, et pleinement affranchie de toute sujétion politique ou financière. Elle peut se résumer en peu de mots : Non-intervention, développement des libertés intérieures, instruction, décentralisation.

La partie commerciale, si importante aujourd'hui, a été l'objet d'améliorations importantes. Elle comprend un service de dépêches télégraphiques commerciales, indiquant le jour même le mouvement des principales places de la France et de l'étranger. Pour cette partie, comme pour les correspondances politiques, le *Temps* s'est proposé pour modèle les grands journaux anglais et américains.

Le *Temps* publie tous les quinze jours une CHRONIQUE AGRICOLE, de M. P. JOIGNEAUX ; il publie également une CHRONIQUE INDUSTRIELLE, de M. MAURICE BLOCK, et une REVUE DES ARTS INDUSTRIELS, de M. A. MARC-BAYEUX.

Par sa partie scientifique et par sa partie littéraire, le *Temps* se place au premier rang des journaux de Paris. Il suffit de citer les noms de DANIEL STERN, de MM. E. SCHERER, CH. DOLFUS, L. ULBACH, L. GRANDEAU, VIVIEN DE SAINT-MARTIN, L. DE RONCHAUD, etc.

ROMAN EN COURS DE PUBLICATION
Les ENFANTS DU SIECLE, par M. **A. Marc-Bayeux.**

MM. les Abonnés recevront tout ce qui a paru du feuilleton en cours de publication.

PRIMES GRATUITES

Chaque abonnement de trois mois, de six mois et d'un an, donne droit à 2, 4 et 8 volumes à choisir dans la COLLECTION MICHEL LÉVY et dans la BIBLIOTHÈQUE DE LA LIBRAIRIE NOUVELLE.

Des numéros d'essai et des catalogues des primes gratuites seront adressés à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

AVIS.
COMPAGNIE DU SOLEIL

La Compagnie d'assurances contre l'incendie, le **Soleil**, l'une des plus anciennes et des plus importantes, présentant une garantie de plus de 15 millions, demande des Courtiers et des Sous-Agents auxquels il sera alloué de très-fortes remises.

S'adresser à M. DÉCAS, employé à la préfecture, agent général de la Compagnie, à Cahors, rue des Elus, n° 5.

ILLUMINATIONS

Verres blanc et de couleur, Lanternes vénitiennes, Ballons, etc.

S'adresser à M. **Gambetta**, aîné, négociant en Porcelaines, Cristaux, denrées coloniales, etc., près du Lycée, à Cahors.

— A LA PATISSERIE MODERNE —
St-JEAN, fils
Rue de la Liberté,
ANCIENNE MAISON LAPERGUE
A CAHORS
Gâteaux en tous genres, Fruits glacés, Sirops, Liqueurs, Vins fins de toute espèce.
Commandes à toute heure du jour.
— SALON DE CONSOMMATION —

AVIS.

L'entrepôt de vins et eaux-de-vie, fabrique de liqueurs et magasins de Mme veuve **Molinier**, situés rue de la Mairie, sont transférés rue *Valentré, ancienne Brasserie centrale*, à Cahors.

NOUVEAU SERVICE
DE
Cahors à la Gare d'Assier

AVIS.

Le public est prévenu qu'un service régulier est établi entre la Gare d'Assier et Cahors. Les départs ont lieu comme suit :

De Cahors, à 10 heures 30 minutes du matin ; arrivée à Assier, à 4 heures 30 minutes du soir, pour l'arrivée du train se dirigeant sur Gramat, Rocamadour et les Eaux de Miers, ainsi que pour le départ du train se dirigeant sur Rodez, Figeac, Aurillac et Cransac.

Départ d'Assier pour Cahors, à 8 heures 30 minutes du matin, après l'arrivée des trains venant de Miers et Gramat et de celui de Rodez, Cransac, Figeac et Aurillac

PRIX MODÉRÉS.

Bureaux, à Cahors, chez M. DUMEAU, chapelier, à côté du café Ferrand ; à Assier, hôtel JUSTIN, près la Gare.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.